



Edito

Chers habitants et riverains,

Nous espérons que vous avez passé une bonne période estivale propice à la détente, aux rencontres et retrouvailles, aux balades et voyages. Cet été, avec les nombreux pics de chaleurs que nous avons connus, a été éprouvant pour les agriculteurs ainsi que pour de nombreuses professions du bâtiment (maçons, couvreurs, menuisiers, etc.) et pour les plus agé(e)s d'entre nous. Nous tenons à leur témoigner notre soutien.

Cette période de rentrée débute avec de grosses inquiétudes par rapport à l'approvisionnement électrique de notre pays dans les mois à venir, suite à la guerre en Ukraine et à l'arrêt de nombreux réacteurs nucléaires sur notre territoire.

Le Gouvernement planche actuellement sur un plan de réduction de la consommation et, en parallèle, sur une accélération du développement des énergies renouvelables et notamment de l'éolien terrestre.

Dans ce contexte, nous avons conçu le projet éolien de St-Pierre-De-Maillé Energie, en extension des éoliennes actuellement en place. Notre zone d'études est située au Nord des éoliennes actuelles.

Tout d'abord envisagé à 7 éoliennes, le projet se compose aujourd'hui de 4 éoliennes : trois sur le territoire de Saint-Pierre-de-Maillé et une sur la Commune de Pleumartin.

La conception du projet est en voie d'être finalisée et le dépôt de la demande en Préfecture est envisagé en fin d'année.

Afin de pouvoir échanger librement avec vous, riverains du projet, nous souhaitons vous convier à une exposition. Au cours des 2 permanences qui seront organisées, nous pourrons répondre à vos questions et recueillir les avis de chacun. Les résultats des études techniques et environnementales vous seront présentés, le scénario d'implantation envisagé ainsi que des photomontages seront affichés.

Le développement d'un projet d'énergie éolienne nous concerne tous !

Le rapport du GIEC a conclu qu'il ne restait que 3 ans pour réussir à inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre si l'humanité veut espérer garder une planète vivable.

Bien que la France mise en partie sur le nucléaire pour assurer son indépendance énergétique, il ne suffira pas et les futurs réacteurs ne seront pas fonctionnels avant au moins 2035, selon le rapport de RTE. L'éolien, comme les autres énergies renouvelables, apporte une réponse rapide à la demande d'électricité décarbonnée et plus respectueuse de l'environnement.



La société

La société Volkswind France, basée à Limoges, développe, construit, exploite et réalise la maintenance de parcs éoliens terrestres. Les parcs développés par notre société alimentent l'équivalent des besoins énergétiques de la population d'une ville comme Lyon associée à celle de Saint-Etienne. Nous sommes par ailleurs n°1 Français des appels d'offres concernant la vente d'électricité d'origine éolienne en France ! Parmi les parcs éoliens développés par la société figurent les deux premiers parcs éoliens de la Commune de Saint-Pierre-de-Maillé.



L'énergie éolienne

L'énergie éolienne est propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe, car une fois le parc éolien démantelé, l'intégralité de la surface redeviendra cultivable.

Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 0,0595€/kWh produit, c'est moitié moins cher que les centrales EPR).

L'énergie éolienne a couvert 7,8% de la consommation électrique nationale en 2021. (source : RTE - Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2021).



EXPOSITIONS

INVITATION à la **Maison des Associations de Saint-Pierre-de-Maillé**
Ouvert aux citoyens à la découverte du projet éolien de St-Pierre-De-Maillé Energie:

Les mercredis

26 Octobre de 16h30 à 19h
et 2 Novembre de 16h30 à 19h

Venez vous informer et échanger !

Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél / mail :

Vos remarques / questions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Vous pouvez nous les transmettre par courrier ou par email
Volkswind - Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES

nicolas.bechet@volkswind.com

Présentation du projet

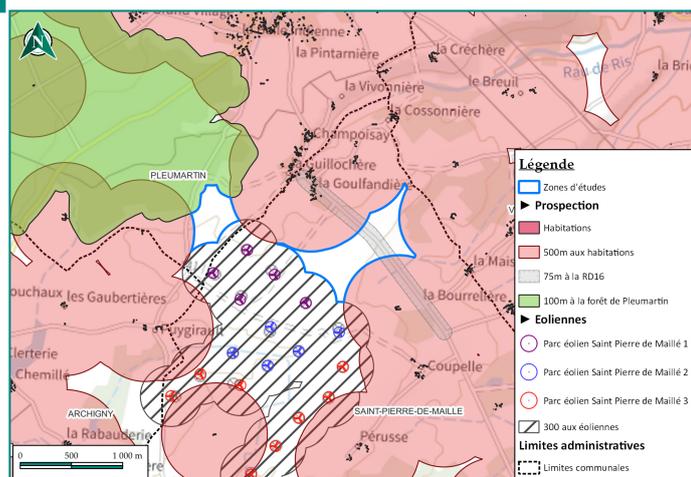
Le projet éolien

Choix de la zone d'implantation potentielle (ZIP)

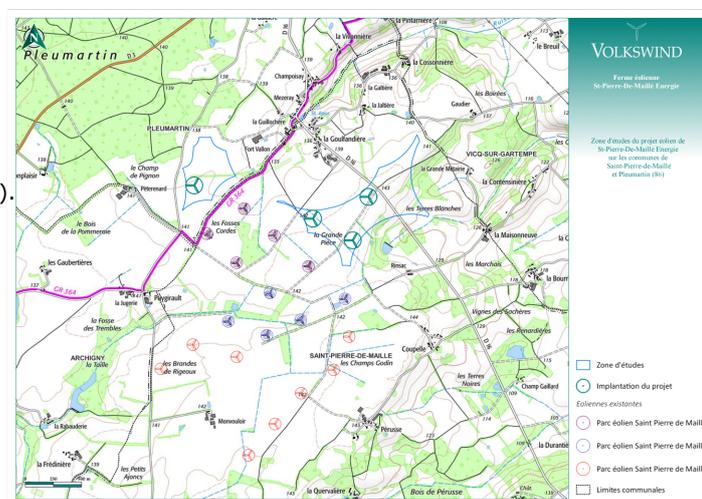
- Située en Zone Favorable du Schéma Régional Eolien (SRE) et à une distance minimale réglementaire de 500m aux habitations.
- Gisement de vent favorable (6,5 m/s soit 23 km/h à 100m) d'après les données Météo-France.
- Potentiel technique maximal de 7 éoliennes sur l'ensemble de la zone.
- Raccordement possible au réseau de distribution électrique au poste source de Pleumartin à environ 5 km.
- Extension géographique des parcs existants de Saint-Pierre-de-Maillé (1, 2 et 3) afin de limiter le mitage du territoire.

Choix de l'implantation optimale à 4 éoliennes

- Densification des parcs éoliens sur la Commune de Saint-Pierre-de-Maillé permettant de regrouper les éoliennes sur une seule zone en limitant les effets d'encercllement.
- Eloignement de près de 300m de la forêt de Pleumartin (ZNIEFF type 1).
- Monument historique inscrit ou classé le plus proche à plus de 5 km (Grotte des Cottès) sur la Commune de Saint-Pierre-de-Maillé.
- Eoliennes situées en milieu ouvert au sein de grandes cultures, évitant les boisements, zones sensibles pour la biodiversité.
- Eoliennes à fort rendement.
- Eoliennes situées à proximité de voies d'accès existantes permettant de limiter l'emprise du projet sur les parcelles agricoles.



Projet éolien de St-Pierre-De-Maillé Energie



L'étude des différentes contraintes naturalistes, paysagères et techniques ont permis de développer une optimisation du parc éolien efficace en termes de production électrique tout en respectant les enjeux du territoire.

Les étapes du projet



Site web | retrouvez toutes les informations du projet sur <https://parc-eolien-st-pierre-de-maille-energie.fr/>

VOLKSWIND
Production d'électricité éolienne

Volkswind France
Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES
Téléphone : 05.55.48.38.97

Les études



Environnementale



Paysagère



Le bureau d'études ENCIS Environnement a été missionné en 2021 pour la réalisation de l'expertise environnementale. Ce dossier vise à étudier l'ensemble de la Faune et de la Flore constitutive du site durant une période minimale d'un an, permettant de couvrir l'ensemble des cycles naturels des différentes espèces.

Une fois cet état initial réalisé, il constitue un socle de connaissances écologiques primordiales permettant de proposer un projet éolien cohérent et adapté aux communes de Saint-Pierre-de-Maillé et Pleumartin. Des mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement seront proposées et permettront de garantir une intégration optimale du projet dans son environnement.

Durant l'exploitation du parc éolien, et sous le contrôle d'un inspecteur ICPE, des suivis écologiques seront réalisés afin de s'assurer que le parc fonctionne dans le respect de la biodiversité locale.



Acoustique



Les mesures acoustiques ont été réalisées par le bureau d'études Groupe GAMBA en février 2022 au droit des habitations les plus proches dans le but de déterminer le niveau sonore existant.

Ensuite, le bureau d'études a modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne afin de s'assurer que le niveau perçu au droit des habitations respecte la réglementation française, qui est à ce propos la plus stricte en Europe (+5 dB le jour ; + 3 dB la nuit). Un bridage acoustique pourra être mis en place la nuit et pour certaines vitesses de vent afin de respecter la réglementation.

Après construction des éoliennes, l'acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que le parc éolien respecte la réglementation. S'il s'avérait que ce n'est pas le cas, des mesures de bridages supplémentaires seront proposées. Ce suivi sera également transmis à l'inspecteur des installations classées ICPE pour contrôle.

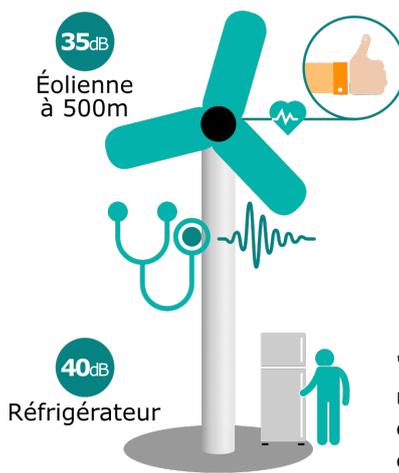
Le cabinet d'études ENCIS Environnement a été missionné en 2021 pour réaliser le volet paysager de l'étude. Ce volet se décompose en trois parties :

✎ Pour commencer, l'état initial vise à comprendre comment s'organise le paysage actuel et quels sont les enjeux paysagers. Il permet de déterminer, notamment, la capacité à accueillir un projet éolien.

✎ S'en suit l'évaluation de la meilleure implantation des éoliennes. Différents scénarios sont comparés afin d'étudier l'implantation la plus adaptée au territoire.

✎ Enfin, à partir d'une série de points de vue représentatifs des enjeux paysagers mis en évidence dans l'état initial, des photomontages réalistes sont étudiés afin d'analyser le rendu du projet dans le paysage. Des mesures sont ensuite proposées afin de participer à l'intégration du parc éolien ; par exemple, une mesure de plantation de haies pour les riverains ayant une vue directe sur le projet pourra être proposée.

L'énergie éolienne et la santé



source : UFC Que Choisir

Le son produit par les éoliennes mis hors de cause

"Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont "très en deçà de celles de la vie courante". En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques."

Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017

Les infrasons sans risques

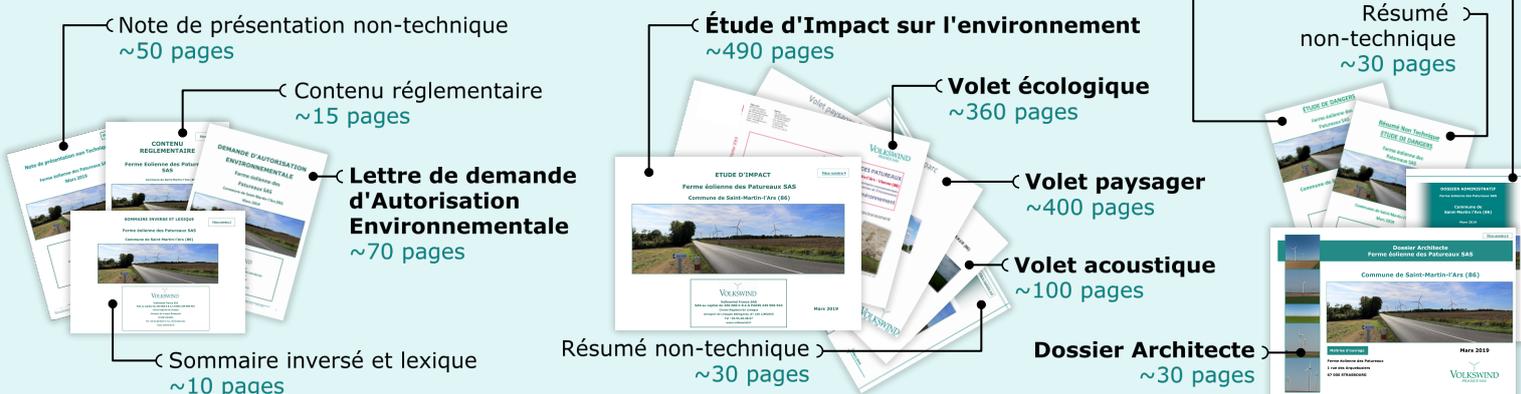
"Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes (infrasons)"

ANSES, 14 février 2017

Pour obtenir des informations plus approfondies sur les études, n'hésitez pas à venir poser vos questions lors des expositions prévues les mercredis 26 octobre et 2 novembre 2022 à la Maison des Associations de Saint-Pierre-de-Maillé.



Qu'est-ce qu'un dossier de demande d'Autorisation Environnementale ?



L'énergie éolienne

CO₂ Bilan carbone

Le vent est une ressource naturelle et inépuisable. La production d'énergie d'origine éolienne contribue à la réduction des émissions de **gaz à effet de serre** car elle ne génère ni déchet ni pollution une fois les éoliennes construites.

Selon l'ADEME, **il faut moins d'un an d'exploitation pour compenser les émissions de CO₂** engendrées sur l'ensemble du cycle de vie de l'installation. Les années d'exploitation suivantes conduisent à un **bilan carbone positif** permettant de compenser d'autres émissions de CO₂.

Objectifs

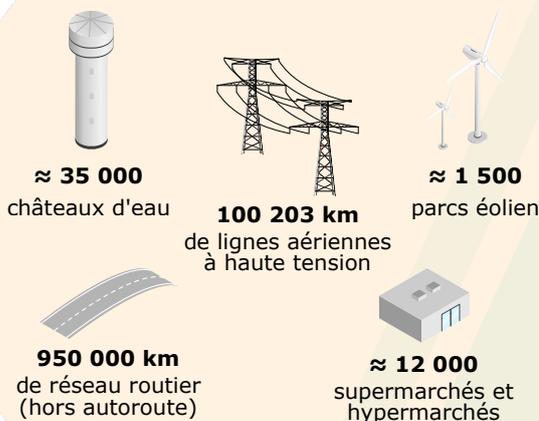
En **France**, l'objectif est d'installer 24 600 MW d'éoliennes terrestres d'ici **2023**. Au 31 décembre 2021, seuls 18 783 MW ont été installés :



En **région Nouvelle-Aquitaine**, d'ici **2030**, l'objectif défini par le SRADDET est d'atteindre 4 500 MW. Au 31 décembre 2021, seuls 1 312 MW ont été installés :



Infrastructures en France



source : France Énergie Éolienne

Éolien et immobilier

L'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objective d'un bien (localisation, surface habitable, nombre de chambres, isolation, type de chauffage ...).

Différentes études immobilières menées ces dernières années montrent que les évolutions constatées sur le prix de l'immobilier à l'échelle locale sont avant tout influencées par les tendances nationales ainsi que par l'attractivité de la commune (présence de services, terrains attractifs ...).

Par exemple, sur la commune de Saint-Fraigne (16), toutes les maisons du village de Breuil Seguin sont désormais habitées alors qu'elles ne l'étaient pas avant la construction des 6 éoliennes.

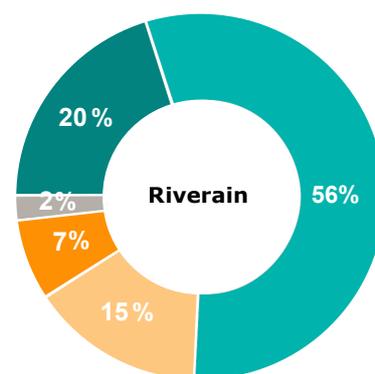
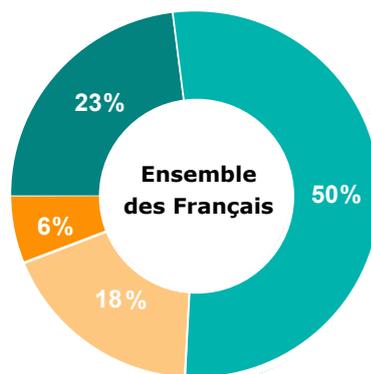
Ce village témoigne que cette énergie de proximité ne nuit ni à la location, ni à la vente des maisons, bien au contraire !

Acceptabilité

Les ³/₄ des riverains et du grand public ont une image positive de l'éolien comme montre l'étude menée en novembre 2020 sur le thème " **Quelle image avez-vous des éoliennes ?** ".



- Une très bonne image
- Une assez bonne image
- Une assez mauvaise image
- Une très mauvaise image
- Ne se prononce pas



Site web | retrouvez toutes les informations du projet sur
<https://parc-eolien-st-pierre-de-maille-energie.fr/>

Vos contacts privilégiés

Julie CAZAUBON - Chef de projet Régional
julie.cazaubon@volkswind.com

Antoine BORÉ - Chargé d'études
antoine.bore@volkswind.com

Nicolas BECHET - Chargé de développement
nicolas.bechet@volkswind.com



Volkswind France
Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES
Téléphone : 05.55.48.38.97